

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 69 (1940)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Plan I. La vie de famille  
**Autor:** Pauli, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1040683>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

municipier. L'enfant voit, entend, regarde, mais de façon superficielle, et, surtout, le vocabulaire lui manque. Son bagage de mots est pauvre, et parmi ceux qu'il possède dans la tête, la bonne moitié n'est jamais employée. C'est un vocabulaire passif qu'il remplace par des mots passe-partout, faire, par exemple. M. l'Inspecteur communiqua aux maîtres quelques exercices propres au développement du vocabulaire. Prenons l'eau et disons d'abord ce qu'elle fait, recherche des verbes qui traduisent l'action, le travail de l'eau. Elle coule — tombe — ruisselle — court — creuse — emporte — ravage — entraîne — gronde — lave — désaltère — rafraîchit — abreuve — ranime — cuit — gèle — s'évapore — noie — éteint — bouge — glisse — murmure — s'infiltré — jaillit — miroite — clapote, etc. Elle est — propre — sale — fraîche — pure — impure — malpropre — souillée — infectée — corrompue — potable — distillée — captée — claire — trouble — sombre — bleue — verte — transparente — désaltérante — rafraîchissante — incolore — inodore — insipide — précieuse — courante — dormante — dangereuse — froide — chaude — tiède — glacée — bouillante — bouillie — cuite — nécessaire — indispensable, etc.

L'enfant trouvera presque tous ces mots lui-même, dans le vocabulaire passif qui dort au tréfonds de sa cervelle et qu'il s'agit de transformer en vocabulaire actif.

« C'est là le point de départ des exercices de la parole à l'école primaire. Si nous voulons que l'enfant parle, fournissons-lui les moyens de s'exprimer, et de s'exprimer correctement, habituons-le à se servir des moyens qu'il possède déjà. Notre classe y gagnera dans tous les domaines. »

Ainsi passèrent bien rapidement les quelques heures qui nous réunirent à Belfaux. Ces lignes ne sont qu'un maladroit compte rendu d'une séance qui fait bien augurer du travail de ce prochain semestre. M. l'Inspecteur le souhaite, en dépit des contingences qui pourraient le contrarier, fructueux et fécond. Espérons que ces souhaits se réaliseront au cours de l'hiver qui s'avance.

B.

---

## Plan I. La vie de famille

### La fondation de la famille

Qu'est-ce que la famille ? C'est la cellule-mère de la société, constituée par l'union indissoluble des époux et les enfants auxquels ils donnent la vie. C'est à elle que Dieu a confié la mission de donner à la société humaine des citoyens doués d'une éducation solide basée sur les principes chrétiens.

Dans l'antiquité déjà, les peuples civilisés eurent un culte spécial pour la famille. Rappelons, à ce sujet, la fière réponse d'une matrone romaine, Cornélia, fille de l'immortel Scipion l'Africain. Un jour, une riche patricienne de Campanie étalait devant elle ses riches bijoux. Cornélia, veuve et qui avait élevé ses enfants avec un soin jaloux, lui présenta simplement ses enfants en disant : « Voilà, ce sont là mes ornements et mes bijoux. »

Toute l'histoire prouve que la décadence des peuples commença toujours par celle de la famille et par le manque de respect à cette institution voulue par le Créateur à l'origine de l'humanité. C'est aujourd'hui encore l'affaiblissement et la dislocation de l'esprit de famille qui menacent la société de la ruine, si l'on ne prend à temps des mesures sociales et les remèdes moraux qui s'avèrent nécessaires. L'égoïsme croissant et l'incurie de la société peuvent devenir les causes des troubles les plus graves, dont les Soviets russes donnent un tragique

exemple et doivent avoir le caractère d'un sérieux avertissement. La suppression de la famille entraîne automatiquement, en effet, la suppression de l'éducation chrétienne et l'épanouissement de tous les plus bas instincts. Il en est de même de l'amour filial et de tout principe d'autorité qui disparaissent à leur tour. C'est alors la loi de la force et la discipline aveugle et imposée qui régissent la société. L'homme perd sa dignité pour être relégué au rang d'une machine ou de la bête.

Telle est l'importance de la famille.

### **Le mariage religieux**

Dans la civilisation chrétienne, la fondation de la famille comporte diverses phases. L'Eglise a voulu, elle, donner à la famille un caractère sacré, et le Nouveau Testament a élevé le mariage au rang de sacrement, appelant ainsi la bénédiction divine sur les époux et leurs enfants. Elle a voulu, en même temps, cette indissolubilité qui est une des conditions de la continuité familiale et de la parfaite éducation des enfants.

La bénédiction nuptiale à l'Eglise, la promesse de fidélité des époux et l'imposition des anneaux constituent les cérémonies du mariage religieux en dehors duquel l'Eglise ne reconnaît pas l'union des époux.

### **Le mariage civil**

Ce mariage conclut l'union des époux devant les autorités civiles et il compte seul devant la loi civile. Il est considéré comme la formalité qui donne à l'union conjugale et à la famille leur caractère propre devant la société, avec les droits et les devoirs que comporte cette union, laquelle peut être rompue par décision des tribunaux civils dans certains cas prévus dans la législation propre à chaque pays. La dissolution du lien conjugal, qu'on appelle divorce, est assez courante dans certains pays et cause des ravages dont les effets se font ressentir profondément dans la discipline sociale et l'éducation des enfants. L'Eglise ne reconnaît pas cette dissolution officielle et, à ses yeux, le caractère sacré de l'union subsiste et impose aux époux divorcés le célibat jusqu'à la mort d'un des conjoints, alors que la société civile leur accorde la liberté.

### **La stabilité de l'union conjugale**

La stabilité de l'union conjugale est la conséquence à la fois des dispositions du mariage civil et de l'intangibilité créée par le mariage religieux. Elle concourt au bonheur de la famille et assure à la société une cellule de base saine et susceptible de résister à tous les remous. Sans elle, le mariage et la famille perdent leur principale signification et sont exposés sans cesse aux caprices humains.

Honneur à la famille fondée à l'image de celle de Nazareth ! C'est à elle que doit aller la vigilance de la société et des pouvoirs publics.

ANDRÉ PAULI,  
*instituteur à Bulle.*

